



## PROCES VERBAL DES DECISIONS DU BUREAU SYNDICAL

Séance du 17 février 2026 à 14 heures

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept février à 14 heures, les Membres du Bureau Syndical se sont réunis en présentiel au Pôle Environnement du Smicval (Saint Denis de Pile - 33910), sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Smicval, désigne Monsieur Antoine GARANTO comme Secrétaire de séance, constate que le quorum est atteint et ouvre la séance dont l'ordre du jour est le suivant :

En liminaire, le Président adresse une pensée à Monsieur VACHER, hospitalisé, et à Monsieur ABANADES qui est mobilisé sur les inondations après le passage de la tempête Nils.

### **2026-01BS : Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau Syndical en date du 16 décembre 2025**

**Rapporteur** : Sylvain GUINAUDIE

A titre liminaire, il convient de mentionner qu'à l'adoption de cette décision, il a été recensé :

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 13 |
| Nombre de membre présents     | 08 |

Il est demandé aux membres du Bureau Syndical de bien vouloir approuver le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical en date du 16 décembre 2025.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et tenu un débat contradictoire, le Bureau Syndical à l'unanimité des membres présents :

|             |    |
|-------------|----|
| Pour        | 08 |
| Contre      | 00 |
| Abstentions | 00 |

Décide d'approuver le procès-verbal de la séance du Bureau Syndical en date du 16 décembre 2025.

### **2026-02BS : Autorisation de signature d'un marché pour la fourniture et l'entretien des vêtements de travail pour les agents du Smicval**

**Rapporteur** : Sylvain GUINAUDIE

A titre liminaire, il convient de mentionner qu'à l'adoption de cette décision, il a été recensé :

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres en exercice | 13 |
| Nombre de membre présents     | 08 |

Le présent marché a pour objet la fourniture et l'entretien des vêtements de travail pour les agents du Smicval.

En effet, dans le cadre de ses missions, la collectivité doit équiper ses agents intervenant sur la voie publique ou dans des environnements à risques avec des vêtements de travail haute visibilité conformes à la réglementation en vigueur (classe de 1 ou 2 selon l'exposition aux risques de l'agent).

Ces équipements sont indispensables pour garantir la sécurité des agents, améliorer leur visibilité et répondre aux obligations en matière de santé et de sécurité au travail.  
Les agents du Smicval étant exposés aux conditions climatiques, des équipements contre le froid, la chaleur et la pluie sont également prévus.

Le marché actuel arrivant à terme, au mois de juin 2026, une nouvelle procédure de mise en concurrence a été lancée pour la bonne continuité de l'exploitation.

De fait, une consultation a été publiée au BOAMP et au JOUE le 29/10/2025 afin de renouveler le marché pour une durée de 4 ans avec un montant maximum de 915 000 € HT.  
Ce marché débutera à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026.

La Commission d'appel d'offres s'étant réunie le 19 décembre 2025, elle a statué sur cet accord-cadre à bons de commande, mono attributaire, alloti en 5 lots, comme exposé ci-dessous :

**Lot 1 :** Fourniture des EPI haute visibilité

**Lot 2 :** Fourniture de vêtements de pluie haute visibilité

**Lot 3 :** Fourniture de vêtements pour agents d'entretien ménager

**Lot 4 :** Fourniture d'équipements thermiques et équipements de protection contre le soleil

**Lot 5 :** Prestation de lavage de vêtements EPI HV et vêtements de pluies HV

**Les critères d'évaluation des offres pour les lots 1, 2 et 3 ont été établis ainsi :**

1- Prix des prestations – 30 pts

2- Valeur technique – 40 pts

Qualité des produits proposés ; Pertinence des fiches techniques et du dossier de conformité ; Ergonomie et confort d'usage ; Durabilité et entretien (résistance au lavage exigée pour au minimum 50 lavages).

3-Délai de livraison – 20 pts

4-Engagement environnemental et social – 10 pts

**Les critères d'évaluation des offres pour le lot 4 ont été établis ainsi :**

1/Prix des prestations – 60 pts

2/Valeur technique de l'offre – 10 pts

Appréciee à partir du mémoire technique et des échantillons, selon les éléments suivants :  
Qualité des produits proposés ; Pertinence des fiches techniques et du dossier de conformité

3/ Délai de livraison – 20 pts

4/ Engagement environnemental et social – 10 pts

**Les critères d'évaluation des offres pour le lot 5 ont été établis ainsi :**

1/ Prix des prestations – 40 pts

2/ Valeur technique de l'offre – 30 pts

Organisation du service de lavage ; Processus de lavage et de traitement des vêtements ; Gestion des non-conformités et réparations ; Suivi et relation client

3/ Délai de réalisation des prestations – 20 pts

4/ Engagement environnemental et social – 10 pts

**S'agissant du lot 1 :** Fourniture des EPI haute visibilité

Pour information : des agents du Smicval ont été sollicités pour évaluer la qualité technique et esthétique des vêtements proposés par les différents candidats (précisément 125 agents ont pu donner leur avis sur les échantillons proposés par les candidats).

**4 candidats** se sont positionnés sur ce lot.

Après analyses des différents critères d'analyse des candidatures, c'est le candidat **GEDIVEPRO** qui a été retenu avec la note totale de **86.09 pts** sur 100.

Sur les 125 agents, 45 des agents ayant testé les EPI ont placé cette gamme comme étant leur 1<sup>er</sup> choix et 36 en second choix.

GEDIVEPRO est un fabricant d'EPI basé dans l'Allier. Il est spécialiste des vêtements professionnels avec 500 000 vêtements commercialisés par an. L'unité de fabrication est basée en France et en Tunisie, sa capacité de stockage est de 5000m2.

**S'agissant du lot 2 :** Fourniture de vêtements de pluie haute visibilité

**4 candidats** se sont positionnés sur ce lot.

Après analyses des différents critères d'analyse des candidatures, c'est le candidat **GEDIVEPRO** qui a été retenu avec la note totale de **83.33 pts** sur 100.

**S'agissant du lot 3 :** Fourniture de vêtements pour agents d'entretien ménager

**Un seul candidat** s'est positionné sur ce lot, il s'agit de **Keep Safe** qui a obtenu la note totale de **100 pts** sur 100pts.

**KEEP SAFE** est un distributeur non-fabricant, spécialisé dans la vente de vêtements professionnels et équipements de protection individuelle (EPI) situé à Beychac-Et-Caillau.

Malgré l'absence de concurrence, l'offre technique répond aux besoins du Smicval avec des équipements proposés tels que pantalons, blouses à manches longues, blouses à manches courtes.

**S'agissant du lot 4 :** Fourniture d'équipements thermiques et équipements de protection contre le soleil

**2 candidats** se sont positionnés.

C'est le candidat **PROLIANS** qui a été retenu avec une note globale de **95 pts** sur 100.

**PROLIANS** est une enseigne du Groupe DESCOURS & CABAUD, spécialisée dans la distribution de produits et solutions destinés aux professionnels de l'industrie, du bâtiment, des travaux publics et des collectivités, et propose une offre large et structurée comprenant notamment les équipements de protection individuelle (EPI), les vêtements de travail et de haute visibilité, l'outillage professionnel, les fournitures industrielles ainsi que les solutions techniques dédiées aux environnements contraints.

**S'agissant du lot 5 :** Prestation de lavage de vêtements EPI HV et vêtements de pluies HV

La prestation comprend notamment :

- Le ramassage, 2 fois par semaine, des vêtements sales déposés par les agents du Smicval dans les réceptacles prévus à cet effet.
- Le lavage des équipements selon la norme EN ISO 13688 ou équivalente.
- La livraison des équipements propres, 2 fois par semaine
- Les opérations de réparations des différents équipements lorsque cela est possible

L'ensemble de ces prestations est à réaliser sur les 2 sites de St Denis et de St Giron.

**3 candidats** se sont positionnés.

C'est la société **Les Lavandières d'Aquitaine**, créée en janvier 2015 et située à St André de Cubzac, société spécialisée dans la blanchisserie haut de gamme, qui a obtenu la meilleure note soit **95 pts** sur 100.

Tenant compte des éléments susvisés, il est donc demandé aux membres du Bureau Syndical, de bien vouloir autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à cet accord-cadre, dans les conditions énumérées ci-dessus.

**Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et tenu un débat contradictoire, le Bureau Syndical à l'unanimité des membres présents :**

|                    |           |
|--------------------|-----------|
| <b>Pour</b>        | <b>08</b> |
| <b>Contre</b>      | <b>00</b> |
| <b>Abstentions</b> | <b>00</b> |

Décide d'autoriser le président à signer le marché pour la fourniture et l'entretien des vêtements de travail pour les agents du Smicval, et tout document s'y rapportant, dans les conditions susvisées.

**2026-03BS : Autorisation de signature d'un marché pour la location longue durée « full service » de trois ensembles semi-remorques à fond mouvant alternatif**

**Rapporteur : Sylvain GUINAUDIE**

A titre liminaire, il convient de mentionner qu'à l'adoption de cette décision, il a été recensé :

|                                      |           |
|--------------------------------------|-----------|
| <b>Nombre de membres en exercice</b> | <b>13</b> |
| <b>Nombre de membre présents</b>     | <b>08</b> |

Le présent marché a pour objet la location longue durée « Full Service » de trois ensembles semi-remorque FMA (Fond Mouvant Alternatif) pendant une période de 5 ans.

Le titulaire devra fournir au SMICVAL, par l'intermédiaire d'un contrat de location en longue durée full services, trois semi-remorques composées d'un tracteur routier et d'une remorque FMA. Ces trois remorques ont pour but de transporter les déchets du Centre de Transfert de Saint Girons vers l'exutoire définitif (OMR : Lapouyade et Propres et Secs : Tri Gironde).

L'estimation des kilomètres parcourus par ces trois ensembles est envisagée à hauteur de 375 000 km pour la durée de la location soit 60 mois.

Il s'agit d'un marché de fourniture ordinaire d'un montant estimatif maximum de 711 000€ HT.

Les prix de location ont été établis sur la base d'un DPGCF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire) et les prestations complémentaires seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le BPU (Bordereau des prix unitaires) pour un montant maximum de 150 000€ HT.

Une consultation a été publiée au BOAMP et au JOUE le 26/11 /2025.

La commission d'appel d'offre s'étant réunie le 03 février 2025, a examiné cette consultation et donné un avis favorable au choix de l'attributaire dans les conditions exposées ci-dessous.

**Les critères d'évaluation des offres ont été établis ainsi :**

**1/ Critère prix : 40 points**

- Prix du loyer mensuel pour la location longue durée **(30 pts)**
- Coût des kilomètres supplémentaires **(5 pts)**
- Le rabais accordé pour la fourniture des pièces **(5 pts)**

**2/ Critère technique : 30 points**

- Respect des caractéristiques techniques minimales obligatoires **(10 pts)**
- Les garanties de continuité de services via un véhicule relais dont les caractéristiques sont proches du matériel loué **(15 pts)**
  - Prêt de FMA en cas de panne = sous 24 heures **(5 pts)**
  - Fournir un ensemble de remplacement en cas d'immobilisation en lien avec de l'entretien préventif **(5 pts)**
  - Prêt d'un matériel en cas de panne non réparable dans les 48 heures après prévenance du Smicval. **(5 pts)**
- Tableau récapitulatif indiquant, en fonction des kilométrages, le type d'opérations à effectuer. **(5 pts)**

**3/ Le délai de mise à disposition a été noté sur 20 pts**

**4/ La performance en matière de protection de l'environnement a été notée sur 10 pts.**

Il a été demandé aux candidats de fournir une note environnementale comprenant les caractéristiques techniques du véhicule (fiche d'homologation, norme Euro, émissions CO<sub>2</sub>/km) ainsi que les mesures mises en œuvre pour limiter l'impact environnemental de la prestation.

Quatre candidats se sont positionnés.

Après analyses de tous les critères, le candidat **LOCAMID** est retenu avec la note globale de **92.08 pts / 100 pts**.

L'analyse des offres confirme que la proposition financière respecte l'enveloppe budgétaire prévue. Les éléments techniques fournis par le candidat sont cohérents et répondent en totalité aux exigences du Smicval. L'offre du candidat se distingue par son engagement à fournir des équipements de prêt, en cas de panne ou maintenance préventive, afin de garantir la continuité de services. Les délais sont cohérents avec ceux pratiqués sur le marché.

LOCAMID est basé à Marmande et il assure l'exploitation de l'activité location de véhicules et matériel sous la bannière Clovis, notamment dans les concessions et services Faurie Trucks, groupe dont il fait partie.

Tenant compte des éléments susvisés, il est donc demandé aux membres du Bureau Syndical, de bien vouloir autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce marché de location longue durée « full service » de trois ensembles semi-remorques à fond mouvant alternatif, dans les conditions énumérées ci-dessus.

**Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et tenu un débat contradictoire, le Bureau Syndical à l'unanimité des membres présents :**

|                    |           |
|--------------------|-----------|
| <b>Pour</b>        | <b>08</b> |
| <b>Contre</b>      | <b>00</b> |
| <b>Abstentions</b> | <b>00</b> |

**Décide d'autoriser le président à signer le marché pour la location longue durée « full service » de trois ensembles semi-remorques à fond mouvant alternatif, et tout document s'y rapportant, dans les conditions susvisées.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures 15.